



## Chargé.e de mission Charte forestière

**CDD 7 mois**

Lieu : La Coquille (Dordogne)

Cadre d'emploi : Catégorie A, Ingénieur.

Durée : 7 mois (en remplacement d'un agent en disponibilité, avec possibilité de renouvellement)

Démarrage souhaité : 1<sup>er</sup> juin 2026

**Date limite de candidatures : 10/03/2026**

**Entretiens** : le 16 et 17 mars 2026

### CONTEXTE

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin s'étend sur les départements de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Il regroupe 75 communes rurales et compte environ 50 000 habitants. Ses locaux sont situés au 555, route de l'ancienne filature à La Coquille (24450), à proximité de l'étang de La Barde.

Le Parc est constitué en syndicat mixte ouvert et porte un projet territorial de développement durable, formalisé par sa Charte. La forêt y occupe une place centrale et constitue l'un des axes majeurs de ce projet.

Le territoire du Parc est couvert à 41 % par des forêts, composées majoritairement de feuillus, principalement de chênes et de châtaigniers. Ces peuplements sont conduits essentiellement en taillis (châtaigniers) ou en futaies régulières (chênes). À 98 % privée, la forêt du Parc appartient à plus de 26 000 propriétaires, avec une surface moyenne de 2,9 hectares, souvent morcelée en plusieurs parcelles.

Les forêts sont aujourd'hui soumises à des pressions croissantes, liées notamment à la demande économique en bois, aux évolutions climatiques et aux attentes sociétales (tourisme de nature, paysages, biodiversité). Ces enjeux peuvent parfois engendrer des conflits d'usages entre les différents acteurs du territoire.

Depuis 2000, le Parc anime une Charte forestière de territoire, intégrée à sa Charte globale (2011–2026). Celle-ci vise à promouvoir une gestion durable, multifonctionnelle et territorialisée des forêts. Sa mise en œuvre repose sur une dynamique de concertation active associant les acteurs forestiers et les élus locaux.

### MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité de la direction et en lien étroit avec les partenaires du territoire, le/la chargé(e) de mission aura pour missions principales :

1/ Actualiser la Charte forestière du territoire :

- Evaluation de la charte forestière actuelle ;
- Elaboration d'un nouveau programme d'actions, avec un volet sur l'adaptation au changement climatique ;

- Définition des indicateurs de suivi et d'évaluation ;
- Animation d'une démarche collective pour élaborer un programme partagé ;
- Rédaction du document final.

Cette mission sera la priorité des 6 premiers mois du contrat.

2/ Animer la nouvelle Charte forestière du territoire :

- Animation de la gouvernance associée (groupes de travail thématiques, comité de pilotage, commission d'élus) ;
- Pilotage d'actions (mise en œuvre, suivi, évaluation et valorisation).

Exemples d'actions de la charte forestière menés avec les différents partenaires :

- Développer et accompagner des projets d'atténuation (notamment via le stockage de carbone) et d'adaptation au changement climatique, en forêt, en partenariat avec le CNPF : marquage de chantiers expérimentaux, accompagnement des propriétaires engagés, actions de sensibilisation.
- Organiser des rencontres techniques sur les thématiques forestières.
- Accompagner des collectivités sur la commande publique, afin d'intégrer l'utilisation de bois locaux dans leurs projets.
- Appuyer les collectivités sur les enjeux forestiers, en partenariat avec les structures compétentes : acquisition et aménagement de forêts communales, desserte forestière, réglementation des boisements, restructuration foncière, obligations légales de débroussaillage (OLD).
- Accompagner des propriétaires forestiers privés : information et conseil, expertise sur des techniques alternatives en zones sensibles, promotion de pratiques sylvicoles favorables à la protection de la nature.
- Participer à la création et à l'évaluation d'un réseau de vieilles forêts, en lien avec la mission biodiversité.
- Élaborer et animer des actions transversales avec les autres services du Parc : éducation à l'environnement et au territoire, préservation des milieux naturels, culture, adaptation au changement climatique.

0,6 équivalent temps plein du poste seront dédiés à des actions en lien avec l'adaptation au changement climatique.

## MISSIONS SECONDAIRES

- Répondre aux sollicitations internes et externes nécessitant une expertise forestière, notamment les avis sur des projets d'énergies renouvelables.
- Participer aux réseaux de la fédération des Parcs naturels régionaux et de l'association des Parcs du Massif Central (IPAMAC).
- Accompagner un projet de regroupement économique d'entreprises locales spécialisées dans le travail du bois de châtaignier.
- Participer à la vie de l'équipe : réunions, animations grand public, stands, sorties terrain.

## PROFIL RECHERCHE

- Formation supérieure dans le domaine forestier et de la filière bois (Bac +5).
- Solides compétences en gestion de projets, sens de l'organisation et rigueur.
- Excellentes capacités de communication, d'animation et de rédaction.

- Curiosité, motivation, autonomie, force de propositions.
- Bonnes connaissances des acteurs et du fonctionnement de la filière bois.
- Bonnes connaissances des techniques de gestion forestière, notamment en feuillus.
- Sensibilité aux démarches d'adaptation au changement climatique.
- Adhésion aux valeurs et objectifs des Parcs naturels régionaux.
- Connaissance du milieu rural et du fonctionnement des collectivités territoriales appréciée.
- Autonomie, disponibilité, esprit d'équipe et goût pour le travail partenarial.
- Maîtrise des outils informatiques et SIG (QGIS).

## MODALITES

Contrat : CDD de 7 mois dans le cadre du remplacement d'un agent en disponibilité, avec possibilité de renouvellement.

Temps de travail :

- 35 heures hebdomadaires,
- Possibilité d'un régime à 39 heures avec attribution de jours ARTT,
- Possibilité de temps partiel, dans la limite de 80 %, selon la demande du/de la candidat(e).

Télétravail possible, 1 à 2 jours maximum par semaine.

Rémunération : selon la grille indiciaire de la fonction publique territoriale, en fonction de l'expérience du/de la candidat(e).

Catégorie A, Ingénieur.

Prise de poste : 1er juin 2026.

Lieu de travail : Siège du Parc naturel régional Périgord-Limousin, 555 route de l'ancienne Filature, 24450 La Coquille.

Contraintes liées au poste : disponibilité occasionnelle en soirée et le week-end ; permis B et véhicule personnel indispensables.

## CANDIDATURE

**Candidatures (CV et lettre de motivation d'une page maximum chacun) à adresser par mail à l'attention de Madame la Présidente avant le 10 mars 2026 aux adresses suivantes : [info@pnrpl.com](mailto:info@pnrpl.com) avec en copie [c.dubreuil@pnrpl.com](mailto:c.dubreuil@pnrpl.com) et [f.dupuy@pnrpl.com](mailto:f.dupuy@pnrpl.com)**

Entretiens prévus la semaine 12.

Renseignements : Frédéric DUPUY, Directeur adjoint, Parc naturel régional Périgord Limousin : 05 53 55 36 00

**Partenaires financiers :**

